

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site		Numéro	T10935
Adresse du site	10-16, avenue Gambetta	Hauteur	R+7 (25.50m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 MHz dans la 4G sur 3 nouvelles antennes et léger réazimutage 340° → 330°		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	31/05/2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 4G (700 MHz)		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 700MHz pour la 4G sur les 2 antennes existantes qui émettent sur les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (faisceau fixe) pour la 2G/3G/4G/5G, réorientées vers les azimuts 240 et 330°. Les antennes 5G 3500MHz existantes changeront seulement d'azimut 340° => 330°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1.5m et 10m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 240° < 5V/m 330° < 5V/m 5G 3500MHz : 240° < 5V/m 330° < 4V/m		
Hauteur des antennes	2G/3G/4G/5G 2100 : 29.19m (240°) et 25.99m (330°) 5G 3500MHz : 29.74m (240°) et 26.54m (330°)		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Pas de modification visible
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

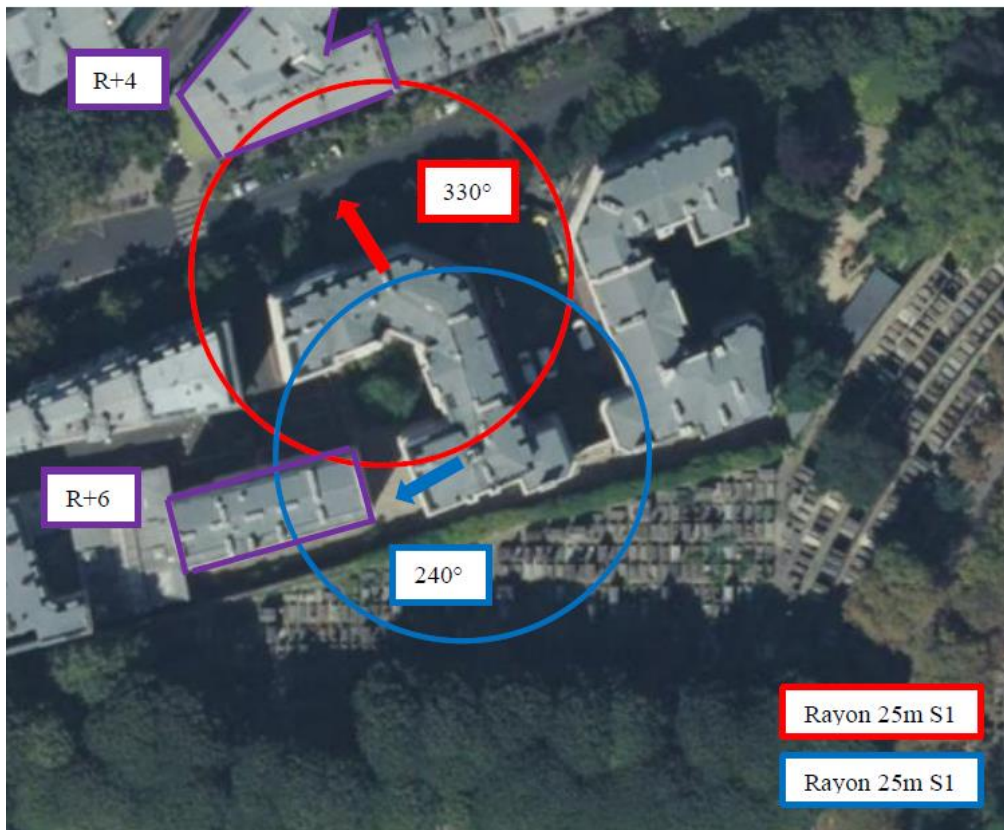
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

Aucun établissement particulier présent à moins de 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (faisceau fixe)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10-16 AVENUE GAMBETTA 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 330°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G 3500MHz (faisceau orientable)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10-16 AVENUE GAMBETTA 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 330°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut S1 - 330°



Azimut S2 - 240°

